

Paris, le 18 janvier 2024

**Madame Amélie OUDEA-CASTERA**  
**Ministre de l'Éducation nationale, de la**  
**Jeunesse, des Sports et des JOP**  
**110, rue de grenelle**  
**75007 Paris**

**Objet** : Préavis de grève pour la période du 23 janvier 2024 au 13 mai 2024.

Madame la Ministre,

Par la présente, le SE-Unsa dépose un préavis de grève pour la période du 23 janvier 2024 au 13 mai 2024. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels, agents du ministère de l'Éducation nationale titulaires et contractuels exerçant dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré.

Ce préavis permet à l'ensemble des personnels précités de participer à la journée d'action nationale et locale pour :

- une révision des décisions relatives aux moyens engagés et à leur répartition,
- une amélioration des conditions de travail des personnels,
- une augmentation de la rémunération des personnels,
- une révision des orientations pédagogiques nationales définies par le ministre.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Elisabeth ALLAIN-MORENO  
Secrétaire générale du SE-UNSA

Copie à :

- M. Boris MELMOUX-EUDE, Directeur général des ressources humaines
- M. Edouard GEFFRAY, Directeur général de l'enseignement scolaire
- Mme Valentine TCHOU-CONRAUX, Conseillère sociale